

DÉCLARATION de la RDC

Éléments provided by the co Chairs to structure and guide the discussions at the second substantive session

Mme la Co Présidente

Ma délégation s'allie à la déclaration du groupe de G77+ la Chine et celle du groupe Afrique

Mme la Co Présidente

1/ Chaque Convention internationale ou accord international a son mode opératoire.

Il existe des accords pour lesquels la mise en oeuvre avance et d' autres accords dont la mise en oeuvre traîne les pieds .

Il n'est pas question ici de remettre en cause ces accords internationaux mais de constater que tous sans exception ont un point commun : ce qu'il n'y a pas eu de progrès et d'amélioration dans la protection de l'environnement .

L' objectif serait certes de codifier tous les instruments en un , mais il faudra apporter de la lumière et une valeur à certains principes tel celui du pollueur payeur ; parce que le pollueur détruit l'environnement car il va payer mais il faut lui fixer un seuil qu'il ne peut dépasser .

La méthodologie à proposer c'est de renforcer les organes existants tel que le PNUE et de créer une Cour Internationale de l'Environnement qui permettrait de poursuivre les responsables des crimes et délits écologiques internationaux ; car pour que le droit international de l'environnement ait de l'effet il faut sanctionner et pénaliser tous ceux qui enfreignent la loi.

Cette Cour pourra aussi aider les pays à interpréter et à appliquer les différents textes liés à l'environnement qu'ils ont ratifié.

2/ S'agissant de la structure de gouvernance il faut renforcer les synergies entre tous les accords.

Voilà à ce stade les propositions pour des solutions efficaces à la protection de l'environnement.

Je vous remercie